

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 18 octobre 2012**



Présents

Exécutif	MM.	Marc Michela	maire
		Alain Corthay	adjoint
		Etienne Murisier	adjoint
Bureau du Conseil	MM.	François Mégevand	président
		Yannick Dupraz	vice-président
	Mme	Coranda Pierrehumbert	secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes	Julia Collis, Jennifer Gabaz, Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, Ania Schwab, Valérie Sella	
	MM.	André Favre, Jean-François Jordan, Jean-Baptiste Leclercq, Jacques Petitpierre, Léon Piller, Florio Togni	
Personnel communal	MM.	Michel Vazquez Robert Rvasio	secrétaire général comptable

Absent-e-s excusé-e-s -

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2012
 2. Communications du Bureau du Conseil
 3. Communications du Maire
 4. Présentation du projet de budget 2013
 5. Rapports des commissions
 6. Rapports des représentants au sein des commissions externes
 7. Election des Président-e et Vice-président-e du local de vote pour l'année 2013
 8. Divers.
-

Le Président ouvre la séance à 20h15.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2012

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en ~~italique barrés~~) et les adjonctions (mots soulignés) suivantes :

- **Alain Corthay** demande une 1^{ère} correction, en page 3, point 3, lettre d), 4^{ème} paragraphe :
 - ➔ « ... seront donc utilisées par des groupes plus petits, ~~ainsi que par~~ à la Ludothèque. Ceci entre également... ».
- 2^{ème} correction par **le Maire**, page 5, point 3, lettre g), 2^{ème} paragraphe :
 - ➔ « Le coût sera payé par Meinier et le loyer sera adapté en conséquence ~~partagé entre les deux Communes~~ selon le pourcentage habituel (85% Meinier, 15% Collonge-Bellerive). ».
- En page 6, point 3, lettre j), **Florio Togni** propose de synthétiser dans les grandes lignes les points de vue exprimés sur le petit sondage effectué par le Maire sur la Traversée du Lac, au lieu des opinions détaillées et nominatives de chaque intervenant. Le Conseil municipal accepte. Voici la version résumée :
 - ➔ « Vous avez tous entendu parler, que ce soit via le Plan Directeur cantonal (PDCn), le PSD de la Pallanterie ou dans le cadre de la récente dépose d'une initiative, de la traversée du lac ou de la rade, expose **le Maire**. Il propose aux membres du Conseil de faire un petit sondage pour savoir s'ils sont pour ou contre une telle traversée, en tenant compte des informations dont ils ont connaissance sur le sujet. Pour sa part, il est plutôt pour, à condition qu'elle ne débouche pas sur Meinier comme envisagé dans le PDCn. Sans pouvoir tenir compte de tous les tenants ou aboutissants et sans partir dans les détails de toutes les variantes imaginables, serait-elle à votre avis plutôt utile ou plutôt inutile ?
Il ressort de la discussion une tendance majoritairement favorable, mais pour une traversée du lac peut-être plus au Nord. Il faudrait envisager de procéder à un sondage auprès de la population, avec des éléments techniques et des chiffres plus précis sur les flux de circulation actuels et l'impact sur ce trafic. Les réserves et remarques suivantes sont exprimées :
 - Ce n'est pas cohérent de traverser cette magnifique région avec une autoroute, une sortie ici ne ferait que provoquer le début d'un développement bien plus important que les 5'000 logements supplémentaires envisagés.
 - Une traversée entre Nyon et Yvoire serait plus logique, ou une traversée qui sorte vers Veigy ou Douvaine pour rejoindre la route du Chablais, voire encore une traversée réservée aux transports publics.
 - Une traversée sortant à la Seymaz ne servirait pas à grand chose pour réduire le flux de trafic le plus important, soit celui qui va de la campagne ou la France voisine en direction du Centre ville et vice-versa. Peut-être qu'une traversée plus proche de la ville améliorerait davantage la circulation au Centre ville.
 - Il faudrait se donner les moyens de savoir si une traversée serait vraiment efficace pour dévier le trafic réel.
 - La boulimie du développement "obligatoire" est une utopie qui ne tient pas compte de la pénurie de pétrole annoncée pour 2030, qui devrait pousser la population à utiliser les transports publics.
 - Une traversée avait été imaginée sous le coteau de Cologny et refusée par sa population et la Commune. Toutes les Communes sont contre une arrivée sur leur territoire, c'est

pourquoi malgré l'existence de ce projet depuis plusieurs dizaines d'années, la traversée ne se réalise pas.

- A moins de prouver qu'une traversée ne réduirait le trafic au Centre ville que de 5%, il faut la réaliser. D'autres sorties d'autoroute ont été réalisées ailleurs en Suisse à la satisfaction de la population des régions concernées, sans provoquer de fort développement. Dans notre région, la densité de population est peut-être trop forte pour que ce soit la bonne solution. Pourquoi ne pas envisager un échangeur d'autoroute souterrain vers la Pallanterie, même si ce ne serait pas l'idéal.
 - Sans développement sérieux sur la rive gauche, l'office fédéral des routes ne s'engagera pas dans des travaux d'une telle ampleur.
 - Il faut être attentifs à la manière dont le débat va se mettre en place, pour éviter de se faire prendre de court par des communes exprimant des positions opposées à nos choix.»
- **Corinne Ménétreay** signale une faute de frappe à la page 7, point 5, lettre b) :
 ➔ «...une assemblée communale sera très probablement organisée pour *information* **informer** la population. ... ».

2. Communications du Bureau du Conseil

a) ACG - Droit de veto des Conseils municipaux

Le Président lit la décision prise par l'ACG en Assemblée générale du 29 septembre 2012, pour laquelle le Conseil pourrait opposer son veto, selon la procédure habituelle. La décision en question concerne le budget 2013 de l'ACG, plus particulièrement les contributions des Communes fixées selon un montant par habitant, pour le financement de l'ACG.

Personne ne manifeste son opposition.

3. Communications du Maire

a) Séances 2013 du Conseil municipal

Le Maire propose les dates des séances pour l'année prochaine, soit :

31 janvier, 7 mars, 11 avril, 16 mai, 20 juin, 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre 2013.

b) PSD (Projet Stratégique de Développement) de la Pallanterie

Comme vous le savez, nous sommes en phase d'étude parallèle ; 3 bureaux ont présenté en juin leur plan de développement pour la région - de la Pallanterie jusqu'à Corsier. Une seconde séance hier a permis aux mandataires de présenter leurs pré-études définitives. A cette occasion, nous avons appris par le Secrétaire général du Département, que le Conseil d'Etat va attendre l'élaboration et acceptation par tous du Plan directeur cantonal (PDCn), avant de lancer le PSD de la Pallanterie. En effet, les priorités ont été mises sur d'autres PSD, il en ressort donc que celui de la Pallanterie va être reporté de plusieurs mois, voire années. Le lauréat qui sera désigné pour l'étude du PSD sera quand même rétribué à 100%, pour clore cette 1^{ère} étape. Il n'est pas certain que ce lauréat sera choisi lors de la relance du projet.

Le Plan directeur communal mériterait d'être relancé prochainement, puisqu'il date déjà de 6 ou 7 ans et qu'il doit être réactualisé tous les 10 ans.

c) Berthet

Le 19 avril 2012, les représentants du Comptoir immobilier et l'architecte Claude Meylan avaient annoncé une augmentation des coûts d'environ Fr. 754'000.- pour les deux bâtiments. Quelques mois plus tard, la situation n'a pas changé. Il n'a pas été possible de trouver des économies d'échelle pour ces deux bâtiments. De surcroît, ils ont connu des petits problèmes d'installation du chantier, pour plusieurs raisons principales : changement d'ingénieur civil pour raisons de santé, intervention de la CMNS (Commission des monuments, de la nature et des sites) et démarrage des travaux de terrassement difficile. Le crédit voté de Fr. 7'000'000.- + Fr. 150'000.- de crédit d'étude, atteindra environ 7.8 à 7.9 millions de Francs, soit un dépassement de 10% - déjà justifié en avril. Une présentation de l'état d'avancement du dossier, incluant le planning et la commercialisation, aura lieu en introduction du Conseil municipal du 15 novembre prochain.

La vente des logements se déroule plus ou moins rapidement, il y a 5 candidats très sérieux dont 2 ont déjà signé la promesse d'achat pour les 3 ½ pièces, les 3 autres étant très intéressés par les 5 pièces. Cinq appartements sur six sont donc pratiquement déjà vendus. L'objectif est d'avoir tout vendu au 15 novembre prochain, tout en favorisant dans la mesure du possible les personnes ou familles ayant un lien avec Meinier. Cette opération immobilière devrait rapporter environ 3 millions à la Commune, sachant que 2 millions proviennent déjà de la vente du terrain. Les premiers propriétaires et locataires devraient pouvoir entrer à Berthet le 1^{er} octobre 2013.

La proportion des personnes inscrites et qui ont finalement donné suite n'est que d'environ 5%, mais c'est assez similaire au Centre du village, où 10% des inscrits seulement ont donné leur accord définitif pour y emménager. Il semblerait que ce soit un rapport courant dans l'immobilier, un grand nombre faisant preuve de curiosité ou n'étant plus intéressés à terme pour divers aspects de la réalisation qui ne leur conviennent pas.

d) Péréquation financière

A titre d'information, il faudra certainement voter la nouvelle version de la péréquation prochainement. Si elle est appliquée, en se basant sur le principe que le Conseil d'Etat essaie d'appliquer, selon lequel les impôts seraient prélevés selon la Commune de domicile et non sur celle de l'employeur, une estimation - basée sur 2010 - indique que Meinier toucherait ½ million de francs en plus ; à titre d'exemple, Collonge-Bellerive perdrait 2.5 millions, Onex recevrait 15 millions supplémentaires, etc. Tout cela devra être pondéré et vérifié.

e) Sortie du Conseil municipal

Au nom d'Alain Corthay et lui-même, **le Maire** remercie Etienne Murisier et les conseillers municipaux organisateurs de cette magnifique sortie, avec la visite du Palais fédéral. Excellente cuvée, très intéressante.

f) Centre du village

Le bail avec le nouveau gérant du restaurant Le Tilleul va être signé demain avec le couple Cazals, qui est très motivé par cette reprise dès le 1^{er} janvier 2013. Monsieur est actuellement cuisinier au Petit Lac à Corsier et Madame est serveuse dans un restaurant à Yvoire. Il va faire la patente de cafetier et nous allons entourer le couple un maximum pour que tout fonctionne bien, afin d'éviter un second échec...

Un totem lumineux va être mis en place pour améliorer la signalisation du restaurant.

Alain Corthay continue en indiquant que la 1^{ère} séance du groupe de pilotage a eu lieu avec les utilisateurs du bâtiment collectif, chaque affectation ayant délégué 2 ou 3 personnes. Nous étions une trentaine, le groupe étant constitué de : Club des Aînés, parascolaire, Rampe, Ludo, crèche, jardin d'enfants, membre de chaque commission SAD+PEEJ, Maire, animatrice sociale, FSASD, coiffeuse et esthéticienne, concierges. La réunion a duré 1h30 et a été très riche, avec beaucoup de motivation, de passion, d'émotions ; des liens et synergies ont déjà démarré. Le nouveau restaurateur sera intégré à ce groupe, ainsi que des enseignants pourquoi pas, puisqu'ils sont concernés par l'utilisation de ces locaux, au même titre que la Rampe.

Exemple de points discutés lors de cette réunion : utilisation de la Ludothèque par les Aînés et la Petite enfance (horaires étendus), gâteaux fait ponctuellement avec les aînés et le parascolaire, balades avec des seniors et des enfants de la crèche ou du jardin d'enfants, etc. **Le Maire** précise qu'aucune méthode de travail n'était prévue au départ pour le groupe de pilotage, mais que tout cela se mettra peu à peu en place.

Alain Corthay continue en indiquant que le second groupe, "de référence", réunira le 1^{er} novembre les locataires des 4 bâtiments locatifs, l'animatrice sociale, l'Exécutif (sauf Etienne absent), André Rougemont de l'IMSP, Valérie Sella et Julia Collis de la commission sociale.

Etienne Murisier enchaîne sur les aménagements extérieurs en signalétique / ralentissements prévus à la route de la Repentance et au chemin du Stade ; une demande d'autorisation complémentaire a été envoyée à la DGM (Direction générale de la mobilité) pour ces modifications, donc ça va prendre un peu de temps. Des potelets vont être posés le long des chemins en gravier au bout du bâtiment, côté Repentance, pour que les véhicules ne coupent pas les chemins afin d'éviter les dos d'âne. Une meilleure signalisation de l'entrée du parking va également être mise en place, ainsi que des barrières en chicane qui seront posées aux extrémités des chemins de traverse, pour stopper l'élan des enfants qui sortent du parc côté restaurant ou vers le chemin du Stade, etc. Concernant la sculpture en forme d'arbre qui a été apposée contre la paroi vers l'ascenseur, pour répondre à **Corinne Ménétreay**, il fait en quelque sorte son mea culpa, car il a fait poser cet élément un peu rapidement sans en parler au Conseil ou à la commission ad hoc... En effet, c'était le fruit d'un travail conjoint de plusieurs professeurs et élèves de différents corps de métier, provenant d'une école d'horlogerie, d'une école de couturières, d'une école de serruriers de Monthey et de l'école de Lullier. Il a proposé à l'Exécutif de récupérer cet objet, car il trouvait dommage de le voir disparaître après avoir été exposé quelque temps à Lullier. C'est pourquoi il a fallu agir vite et il s'en excuse. Il précise, ce que confirme **le Maire**, que pour la seconde face de paroi, la décoration future sera discutée comme il se doit en commission et présentée au Conseil.

Pour clore le sujet du Centre du village, **le Maire** indique que le dépassement se monte à environ 5% par rapport au crédit voté, soit un montant à ce jour de 42.9 millions, mais le million de divers et imprévus n'est toujours pas entamé jusqu'ici. Il rappelle les raisons du dépassement, largement expliquées lors de précédentes séances. Malgré tout, c'est un bon résultat, ce d'autant que nous avons déjà reçu des subventions et retour financiers (LUP, retour du fond pour les abris PC, TVA partielle en retour du parking) et d'autres sont à venir (solde LUP, énergie solaire, etc). Il donne ensuite un résumé sur les tarifs pratiqués dans le parking du Chat et précise, pour répondre à une question, qu'il est impossible d'appliquer un tarif unique pour toutes les places de stationnement des divers immeubles communaux, car cela dépend beaucoup de l'époque de construction et des coûts / amortissements correspondants.

g) Soirée du 9 novembre

Etienne Murisier précise le lieu du rendez-vous (18h30 précise à la salle de pétanque, à côté de la salle polyvalente) et donne le programme de cette soirée, à laquelle sont conviés le personnel, les membres du Conseil et l'Exécutif.

h) Direction générale de la mobilité

Etienne Murisier a reçu le service des routes et la voirie cantonale, pour discuter du point relatif à la Repentance / Stade évoqué plus haut et de la possibilité de poser en enrobé phono absorbant sur la route de Gy. Ce dernier point est impossible à réaliser avant plusieurs années selon eux, car un nouveau bitume a été posé il y a peu (lors de la modération du trafic il y a 6-7 ans), il faut donc attendre avant un nouveau surfacage. Concernant le 30km/h sur cette même route, c'est très difficile car cela engendre plusieurs inconvénients : priorités de droite partout, seuils de ralentissement et passages piétons supprimés, difficile d'obtenir un tel ralentissement pour les voies de circulation empruntées par les TPG, etc.

Nous avons reçu plusieurs courriers concernant le trafic important sur le chemin des Combes. La DGM n'est pas favorable à une réglementation des chemins de campagne, il va donc rester tel quel. **Corinne Ménétreay** transmet la demande relative à la pose d'un passage piétons à hauteur du ch. des Champs-Nouveaux. Elle sera étudiée en commission, même si le passage piétons vers l'ancien Café de la Tour n'est pas bien loin.

La discussion se prolongeant sur les aspects de ralentissement et de contournement du trafic, **le Maire** propose d'en parler davantage, une fois que le rapport de notre mandataire nous parviendra et aura pu être discuté en commission.

i) Carre d'Amont, fibre optique

Etienne Murisier a assisté à la réunion avec les propriétaires du hameau, très contents d'apprendre que la fibre optique allait arriver dans leur hameau, même si les travaux se prolongent quelque peu.

j) Local des pompiers

Une analyse est en cours pour déterminer la provenance de l'eau (selon les algues contenues dans celle-ci par exemple, il est possible de trouver d'où elle vient). Sans résultats probants, un trou sera effectué dans le local pour essayer d'évacuer cette eau.

k) Associations - remerciements

Nous avons reçu des petites douceurs sous la forme de biscuits, de noix de coco caramélisées et de poivre aphrodisiaque du Cameroun, remis par une association que nous soutenons et qui nous remercie de cette façon, indique **Alain Corthay**. Un DVD avec des recettes camerounaises est à disposition de ceux qui le souhaitent.

D'autre part, une mini entreprise développée à Genève, qui a reçu la bourse cantonale du développement durable, produit des fruits séchés Bio et nous a offert les échantillons offerts ce jour.

4. Présentation du projet de budget 2013

Le comptable distribue les documents de travail à l'assemblée. Comme d'habitude, **le Maire** précise qu'il va procéder à une explication des éléments principaux du budget et non à une lecture exhaustive. Toutes les questions sont les bienvenues ce soir et les conseillers ont encore 4 semaines ensuite pour éclaircir ce qui doit l'être avant le vote y relatif. Il annonce que ce budget est exceptionnel, car il intègre les recettes de la campagne Berthet, qui ne se reproduiront pas les années suivantes. Les charges ont donc été majorées au-delà des demandes des commissions - qui ont toutes été acceptées, afin d'anticiper sur certains travaux ou se prémunir contre les charges 2014-2015. Des amortissements extraordinaires ont également été intégrés, dont la validation reste à obtenir du SSCO (Service de Surveillance des COmmunes). Toutefois, ce qui a été noté ne sera pas forcément dépensé, il faudra justifier le bien-fondé de chaque objet au coup par coup. Le budget a été examiné par l'Exécutif au complet et la commission des Finances. **Jean-François Jordan**, son Président, confirme qu'elle s'est réunie le 9 courant et a donné un préavis favorable à ce budget.

Le Maire remercie pour cette confiance et continue en donnant des explications diverses sur les variations du budget. Les cartes CFF restent au même tarif pour 2013, mais passeront dès 2014, d'entente avec les communes voisines, à Fr. 40.- au lieu de 35.-. Pour les meinites, elles seront toujours meilleur marché de Fr. 5.-, soit Fr. 35.- au lieu de 30.- actuellement. L'éventualité de participer financièrement aux renouvellements de tous les abonnements annuels TPG détenus par les comuniers - en plus de la participation pour les nouveaux abonnements, n'a pas été proposée par la commission en question. Cela se justifie par le fait qu'il vaut mieux attendre une année "normale" dès 2014 pour lancer cette opération si cela s'avère possible, plutôt que de proposer cette option en 2013 seulement et de devoir revenir en arrière ensuite, ce qui serait peut-être mal perçu.

Comme indiqué au départ de cette présentation, grâce à la rentrée financière attendue pour Berthet, le budget est excédentaire malgré les amortissements extraordinaires effectués.

Le budget d'investissements, soit les dépenses prévues, est ensuite expliqué dans les grandes lignes.

5. Rapports des commissions

a) Finances (FIN)

Ràs selon **Jean-François Jordan**, si ce n'est qu'il remercie le comptable, Robert Ravasio, pour le travail effectué avec le Maire et la commission des Finances pour le budget.

b) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

Le repas des aînés est en cours d'organisation, il aura lieu le 20 janvier 2013, indique **Julia Collis**.

c) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Deux objets ont été principalement discutés, rapporte **Florio Togni** :

- Convention en phase de finalisation entre la Commune, la Fas'e et la Rampe.
- Discussions régulières avec les enseignants sur diverses réflexions sur le Centre du village.

Par ailleurs, les préparatifs sont en cours pour l'Escalade, qui est une fête communale, prévue le 11 décembre, puis suivra la fête de Noël par l'Ecole, le 18 décembre.

Passablement de discussions également concernant l'attribution des locaux (parascolaire).

d) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

En l'absence de son Président, Léon Piller, lors de la dernière séance, **Yannick Dupraz** résume celle-ci :

- Un portail de 3 mètres à deux vantaux sera posé sur le terrain D, pour permettre l'accès des véhicules de voirie entre autres.
- Le noyer du préau est malade, une taille sévère va être effectuée pour tenter une seconde jeunesse, sinon il sera enlevé.
- La voirie a demandé la démonstration d'une machine télescopique.
- Un tapis bitumineux sera posé sur le chemin des Foulis. Ce point sera revu en commission, car de nouvelles informations viennent d'arriver, ce n'est donc pas encore définitif, complète **Etienne Murisier**.
- **Yannick Dupraz** continue sur le compost (Gy 49) qui fonctionnera selon des heures d'ouverture, par exemple le mercredi 16h-19h et le samedi 8h-12h. Suggestion de la commission : le site sera géré par une personne sur place dans un petit "chalet" à construire, engagée pour surveiller et aider au tri. Le salaire versé à cet étudiant et/ou personne retraitée sera compensé par les économies réalisées sur le nombre de bennes à enlever et le tri / nettoyage actuellement nécessaires, rassure **Etienne Murisier**. Cette proposition est encore en discussion, mais a déjà été intégrée dans le budget 2013.

e) Sports, Culture & Loisirs (SCL)

Les deux dernières réunions des 11 septembre et 9 octobre ont permis de traiter divers sujets, dont la sortie du Conseil, le concert Tirabosco, le budget, le projet Roadmovie qui est finalement tombé à l'eau - vu le peu d'intérêt démontré, relate **André Favre**. Thierry Meury sera l'orateur du 1^{er} Août 2013. La soirée du personnel a également été discutée. Et pour finir, lors de l'AG du Chœur mardi passé à laquelle Jennifer Gabaz a assisté, ils ont évoqué l'éventualité d'adresser à la Commune une demande de soutien supplémentaire.

f) Bâtiments & Aménagement (BAM)

Corinne Ménétreay rapporte sur les dernières réunions : travaux de peinture dans l'ancien local de la petite enfance, WC pour enfants transformés en installations cloisonnées pour adultes, coupoles au-dessus de la voirie à remplacer par des verres. Anciens locaux Ludo et Ski club attribués à l'école de musique : nettoyages effectués, réfection de peinture, changement des stores. Un store a été posé au fond de la division moyenne de l'école, côté Centre du village ; les infiltrations d'eau récurrentes à l'école sont en recherche de solution. Les éclairages extérieurs du Centre du village fonctionnent jusqu'à minuit et sont partiellement éteints ensuite (lumières latérales des grands et petits poteaux seulement), les tortues restent quant à elles allumées. Les poubelles auraient déjà dû être posées... c'est en bonne voie.

g) Information, Communication & Votations (ICV)

Deux publications sont en cours et devraient voir le jour au printemps 2013, avec l'aide de Coranda Pierrehumbert, indique **Jacques Petitpierre** :

1. La plaquette du Centre du village et le DVD par la suite, incluant le début du projet jusqu'à sa réalisation finale, ainsi que la vie au sein du lieu intergénérationnel. But de la plaquette : distribution essentiellement aux personnes extérieures intéressées par cet espace. officiels, autorités, etc.
2. Album de la journée inaugurale, réunissant l'ensemble des photos prises ce jour-là. Environ 150 à 200 exemplaires seront tirés.

Le bulletin communal va finir par sortir en novembre.

Enfin, **Jacques Petitpierre** signale que l'écran situé à l'entrée du bâtiment collectif sera réactivé avec toutes sortes d'informations, après une formation suivie par Brigitte Aellen, Michel Vazquez et lui-même, qui en formeront d'autres ensuite.

Le site internet de la Commune continue à être complété et rendu plus vivant, en partie grâce à Simon Ménétreay, que nous avons mandaté pour ce travail. Allez le consulter, toute suggestion de modification ou d'amélioration est la bienvenue !

Coranda Pierrehumbert demande s'il ne serait pas judicieux d'insérer un module de disponibilité des cartes CFF sur le site, comme cela existe à Cologny par exemple. Deuxio, elle trouverait pratique que les procès-verbaux des commissions se trouvent sur le site. Pour le premier point, **Jacques Petitpierre** répond qu'il lui semble que c'est un travail supplémentaire qui ne ferait pas gagner du temps au secrétariat. **Michel Vazquez** confirme que ce n'est pas si automatique - même s'il avoue ne pas avoir encore pris le temps d'examiner cette possibilité en détail. En effet, une gestion en arrière-plan est nécessaire, les demandes faites sur ce module arrivant à la Mairie par email, ce qui prend finalement plus de temps qu'un simple appel téléphonique réglé en 1 minute. Concernant le second point, il explique que la LIPAD (Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles) stipule précisément que les PV des commissions - ou de l'Exécutif - ne sont pas publics. Il faudrait activer un intranet réservé aux conseillers, ou alors plus simplement mettre les PV à disposition sur l'application Dropbox, qui est un stockage virtuel sur internet avec accès réservé à des personnes précises.

h) Réclamations (REC)

Ràs selon le **Président**.

6. Rapports des représentants au sein des commissions externes**a) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)**

Un entretien a eu lieu avec le gérant du restaurant le Rouelbeau, pour discuter des heures d'ouverture, de la sécurité le soir et l'aménagement possible de la salle des sociétés, qui est trop décorée "football" selon le Tennis club, indique **Jean-François Jordan**. Il a aussi été rappelé que toute manifestation au CSR peut être organisée avec Paulo Meier et les sociétés intéressées, il faut juste le prévenir à l'avance. L'évolution des travaux est suivie par le groupement. **Etienne Murisier** précise que le béton des socles des nouveaux poteaux d'éclairage est en train de sécher jusqu'à la fin du mois. Ensuite, les poteaux seront posés et la fin des travaux sera effective d'ici à la fin de l'année.

b) **GIPE** (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Ràs selon **Alain Corthay**.

c) **Amadeus**

Idem, déclare **Florio Togni**.

d) **FITIAP** (Fondation de la Pallanterie)

Isabelle Meier explique que la Loi change dès le 1^{er} janvier 2013, les règles seront plus strictes quant à la distance nécessaire entre le Gazoduc et les futurs bâtiments du projet d'extension de la ZIAP, ce qui condamnerait environ 14'000 m² sur les 60'000 m² du déclassement prévu. Le projet continue quand même. Les locataires et propriétaires de la zone seraient prioritaires en cas d'extension.

Le problème de sous-location abusive dans la zone actuelle a été traité.

Le monte-charge dans le bâtiment des EPI pose problème, des solutions sont à l'étude.

Pour le local des pompiers, la Fondation souhaite que Meinier, en tant que propriétaire, paie les frais d'investigation relatifs aux problèmes d'inondation, afin que les choses avancent plus vite, complète **Etienne Murisier**. La répartition financière se fera ensuite avec les assurances concernées, après établissement des responsabilités de chacun.

Le contrat pour la Centrale photovoltaïque va être signé prochainement, ce qui permettrait de la réaliser d'ici fin 2012 si tout va bien.

La Fondation procède à un appel d'offre pour changer de régie immobilière dès 2013.

e) **Communes-Ecole**

Ràs, indique **Julia Collis**.

f) **Pompiers**

Un exercice intercommunal a eu lieu voici une dizaine de jours, indique **André Favre**. Tout s'est bien passé, hormis le problème de l'eau évoqué plus haut.

g) **Fanfare**

Le Président a assisté à l'inauguration de l'herbier du Jardin botanique. La fanfare de Meinier était présente et a été fort applaudie.

7. Election des Président-e et Vice-président-e du local de vote pour l'année 2013

Le Président du Conseil municipal a pris contact avec les actuels Président, respectivement suppléante du Président et Vice-président du local de vote, pour savoir s'ils étaient toujours intéressés pour remplir leurs fonctions en 2013. Dans l'affirmative, il propose donc aux fonctions suivantes :

- | | |
|------------------------------|----------------------------------|
| • Président du local de vote | Emile NEGRO |
| • Suppléante du Président | Marie Antoinette MEGEVAND |
| • Vice-président | Orlando MENENDEZ |

Personne d'autre ne manifestant son intérêt pour ces fonctions, les susnommés sont remerciés et acceptés à l'unanimité (14 voix pour) par le Conseil municipal.

8. Divers

a) Sortie du Conseil municipal

Yannick Dupraz adresse ses remerciements pour cette belle excursion très bien organisée et intéressante, de laquelle il sort grandi.

b) Conférence Franco-Suisse

Il demande ensuite si quelqu'un a assisté et a des nouvelles sur cette conférence.

Le Maire était présent à la séance du projet franco-valdo-genevois. L'impulsion doit surtout être donnée par ceux qui font le travail sur le terrain, le seul point que tout le monde a réclamé à corps et à cri, c'est de travailler en premier lieu sur l'aspect de la mobilité.

c) Ascenseur du Parking du Chat

Un écoulement d'eau s'est produit dans la cage d'escalier de l'ascenseur extérieur cet été, avertit **Yannick Dupraz**. Le problème a été signalé au responsable du chantier, c'est en cours de règlement, répond **Etienne Murisier**.

d) Tournée des routes

Yannick Dupraz annonce que les petites marches se trouvant entre l'école et le nouveau bâtiment social étaient formées d'un angle droit vif, dangereux et pas très heureux.

Alain Corthay et **Etienne Murisier** soulignent qu'il est impossible de tout sécuriser, des angles vifs étant présents un peu partout.

e) Balade de la Seymaz

Il n'y a aucun banc pour s'asseoir entre Corsinge et la Seymaz, dixit **André Favre**, à voir.

f) Ancien Café de la Tour

Les alentours sont très sales à cause des déjections de pigeons, indique **Isabelle Meier**. **Le Maire** répond que cette zone est privée, la Commune ne peut donc pas se substituer aux copropriétaires pour la nettoyer.

g) Sécurité privée

Coranda Pierrehumbert a été surprise d'apprendre par les médias que Meinier - entre autres - payait des sommes importantes à des sociétés privées de sécurité pour surveiller son territoire. **Le Maire** confirme les rondes effectuées, tout en rectifiant le montant annoncé, moins important que ce qui a été "révélé" dans la presse.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 23h05.

Prochaine séance du Conseil Municipal :

jeudi 15 novembre 2012 à 20h15

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....
Coranda Pierrehumbert

.....
François Mégevand